



Pays : TCHAD
Plan d'initiation

Titre du projet : Appui au renforcement des capacités de réinsertion communautaire des ex-associés aux groupes extrémistes dans la province du Lac au Tchad.

Résultat(s) attendu(s) de l'UNDAF/CP (prolongé) : Effet 6. D'ici à fin 2022, les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques de gouvernance inclusive, promouvant la démocratie, l'Etat de droit, la cohésion sociale et l'utilisation équitable des services publics de qualité, y compris pour les réfugiés.

Résultat(s) attendu(s) du CPD : Produit 2.3. Les institutions nationales et les communautés sont en mesure de prévenir et de combattre l'extrémisme violent et la radicalisation.

Signature - solution 2 du PNUD : Gouvernance pour des sociétés en paix, justes et inclusives.

Dates de début et de fin du plan d'initiation : Avril-Décembre 2022

Partenaire de mise en œuvre : PNUD Tchad

Brève description

Le projet vise principalement à mener l'étude de faisabilité technique et juridique d'un centre de transit et d'orientation (CTO) pour les ex-associés à Boko Haram et l'Etat Islamique de l'Afrique de l'Ouest (EIAO), en s'assurant que les acteurs nationaux clés soient au même niveau d'information pour une prise de décision consensuelle basée sur le contexte local et les leçons tirées des expériences de pays voisins notamment le Niger. Depuis que le Tchad a connu les premières attaques terroristes venues du Lac Tchad en 2015, avec son corollaire de pertes en vies humaines, d'enlèvements de populations, de destruction du tissu socio-économique, de déplacements de populations, etc. Le Gouvernement a engrangé de nombreuses victoires notamment sur le plan militaire face aux groupes terroristes. Mais un problème important se fait de plus en plus ressentir. Il s'agit de la question de la réinsertion des personnes ex-associées par contrainte ou de façon volontaire aux groupes extrémistes. En engageant la réflexion sur le CTO au Tchad, ce projet vise à contribuer à la résolution de ce problème, vu que les CTO sont jusqu'ici un levier essentiel d'une réinsertion communautaire sécurisée et réussie des ex-associés aux groupes extrémistes.

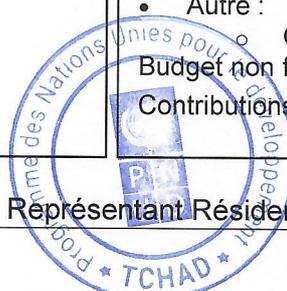
Période du programme : Dès financement du projet Numéro de projet Atlas : _____ ID de sortie Atlas : _____ Marqueur de genre : __02__	Total des ressources requises : 817 376,92 USD PARCA 567 376,92 USD PNUD 250 000 USD Total des ressources allouées : 817 376,92 USD • Régulier _____ • Autre : _____ Gouvernement _____ Budget non financé : _____ Contributions en nature _____
--	--

Accord du PNUD : Kamil Kamaluddeen - Représentant Résident du PNUD Tchad.

Date et signature : _____

Approuvé par le Gouvernement : Mahamat Ahmad Alhabo, Garde des sceaux, ministre de la Justice, chargé des Droits Humains

Date et signature : _____



I. OBJET ET RÉSULTAT ATTENDU

Contexte et justification du projet

Situé dans la bande sahélienne, le Tchad était 186ème sur 189 selon l'Index de Développement Humain ajusté aux Inégalités (IDHI) du PNUD en 2020. Aux nombreux défis auxquels fait déjà face le pays, notamment l'avancée du désert, la chute des cours du pétrole, et la fragilisation des moyens d'existence durable des communautés, et récemment l'instabilité politique, les groupes extrémistes ont ajouté la peur, la terreur et les déplacements forcés. Aussi, toujours en 2020, le Tchad était classé 134ème sur l'indice mondial du terrorisme sur 163 pays classés notamment à cause des violences perpétrées par les groupes extrémistes notamment Boko Haram.

En 2009, les combattants de Boko Haram ont lancé une insurrection à Bauchi, Kano, Borno et Yobe, les quatre États du Nord-Est du Nigeria. Cette violente insurrection marqua le début d'une guerre asymétrique sanglante, fondée sur des tactiques de guérilla, des attentats-suicides, des massacres et des prises d'otages, qui se sont rapidement répandus dans les 3 autres pays du Bassin du Lac Tchad (Cameroun, Niger et Tchad). L'émergence de cette insurrection, sa radicalisation et sa prolongation, est pour une large part attribuable à la pauvreté des populations, au dysfonctionnement interne des États de la zone, et aux excès de la répression militaire.

L'insurrection de Boko Haram dans le nord-est du Nigeria et dans les pays voisins dont le Cameroun, le Tchad et le Niger a fait plus de 2,4 millions de personnes déplacées en 2017, dont 1,7 million de personnes déplacées à l'intérieur du Nigeria, et 213 000 Nigériens réfugiés¹. Le conflit a également entraîné une destruction massive des infrastructures de base, des établissements de santé et d'enseignement, des bâtiments commerciaux, des maisons privées et des actifs agricoles.

Comme tout groupe terroriste, Boko Haram enrôle de gré ou de force des milliers d'hommes et de femmes pour servir sa cause. Des actes spectaculaires, tel l'enlèvement de force de plus de 200 écolières à Chibok au Nigeria en 2014, ont attiré l'attention de la communauté internationale. Comme les écolières de Chibok, d'innocentes personnes (femmes, jeunes, hommes, enfants) sont régulièrement l'objet d'enlèvements de la part du groupe extrémiste. Mais, au gré des ripostes militaires, ou du fait d'initiatives personnelles, ou de différentes circonstances, des personnes parviennent à échapper aux groupes terroristes, et tentent de retrouver une vie normale.

Au Tchad, en 2019, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et le Centre des Etudes du Développement et la Prévention de l'Extrémisme (CEDPE) basé à N'Djaména, ont formellement identifié, dans la Province du Lac, 4,142 ex-associé(e)s à Boko Haram et à l'EIAO. Fait surprenant, cet effectif comprenait 2,237 femmes soit 54%. L'enquête a aussi révélé que 33% de ces ex-associés, soit près de 851, étaient malades et ne bénéficiaient d'aucune prise en charge. Enfin ces 4,142 ex-associés avaient plus de 11,000 enfants à leur charge. Et la même étude a indiqué que ce nombre augmente année après année.

Le défi auquel se retrouve confronté le Tchad est la gestion de toutes ces personnes ex-associées aux groupes extrémistes. Un groupe composite constitué tant de personnes dangereuses, de malades, d'enfants non scolarisés, de personnes sans problèmes particuliers, etc.

Dans un premier temps le Gouvernement du Tchad avait privilégié la peine de mort pour cette catégorie de personnes, mais l'abrogation de cette loi en mars 2020 a ouvert la voie à la question de la réintégration et de réinsertion socio-économique de ces personnes dans les communautés. Compte tenu de la nature composite du groupe, la réintégration communautaire est la phase finale d'un long processus qui pourraient inclure préalablement, leur enregistrement, leur triage, et leur réhabilitation et leur préparation à la réintégration.

Le processus de réintégration doit se faire avec précaution mais aussi et surtout c'est un processus couteux et les moyens de l'Etat étant limités, au Tchad, la pratique courante est que les autorités militaires et policières notamment les gendarmes « capturent » ou « reçoivent » régulièrement des associés à Boko Haram et séparent immédiatement les plus dangereux des autres. Au bout de quelques jours de garde à vue, les coûts

¹ OCHA Lake Chad Basin: Crisis Overview (as of 26 July 2018)

opérationnels pour garder davantage les moins dangereux (qui sont les plus nombreux), deviennent insupportables pour l'administration. Par conséquent, régulièrement les chefs de cantons sont convoqués soit à Bol, soit à Baga-Sola pour que chacun vienne chercher ses ressortissants. C'est donc chaque chef de canton et ses notables qui réintègrent les uns et les autres dans leurs communautés.

Hors du Tchad, l'expérience réussie dans les pays voisins comme le Nigeria et le Niger a montré que pour réellement encadrer les ex-associés à Boko Haram (les recevoir, les trier, les poursuivre en justice pour ceux qui doivent l'être, réhabiliter les autres et les préparer réellement à la réintégration communautaire), il est indispensable de disposer d'un Centre de Transit et d'Orientation (CTO).

Au Niger et au Nigeria les Centres de transit et d'orientation sont le levier essentiel du processus de réintégration des ex-associés à Boko Haram. Quand ils atteignent leur plein fonctionnement, les CTO contiennent des infrastructures d'hébergement, un centre sanitaire, un poste de sécurité, des salles de formation, des ateliers d'apprentissage, des infrastructures sportives, éducatives, etc. C'est donc une infrastructure certes complexe et coûteuse, mais qui semblerait indispensable au processus de réintégration des ex-associés à Boko Haram et à l'EIAO. L'expérience au Nigeria et au Niger a montré qu'il faut un solide partenariat entre le Gouvernement et divers partenaires pour l'érection d'un CTO digne de ce nom.

Malheureusement, bien qu'il soit face à la même problématique de la réintégration adéquate des ex-associés à Boko Haram, le Tchad ne dispose pas d'un Centre de Transit et d'Orientation. Le Gouvernement a mis à disposition à Bol, chef-lieu de la province du Lac, un site pour la construction du Centre de Transit et d'Orientation de Bol (CTO - Bol). Cette volonté manifeste du Gouvernement de créer un CTO fonctionnel mérite d'être étudiée à travers une étude de faisabilité et soutenue le cas échéant. Le présent projet apportera un soutien décisif au Gouvernement du Tchad pour l'élaboration d'un document stratégique national décrivant les étapes, la mobilisation des partenaires et la mobilisation de ressources pour le compte du CTO de Bol.

Mais avant d'engager les études proprement dites du CTO, il importe d'assurer que les différents acteurs concernés sont au même niveau d'information. C'est ainsi que le projet prévoit un voyage d'échange d'expérience avec le CTO de Goudoumaria au Niger et des sessions de formations pour les cadres du Comité de pilotage, du Secrétariat Permanent du COPIL, et des leaders traditionnels et de la société civile dans les provinces du Lac et du Hadjer Lamis. Il est important d'outiller ces acteurs clefs pour qu'ils puissent participer utilement à la mise en œuvre des activités et former le premier socle de la pérennisation des acquis du Projet.

Objectif du projet

Le Projet vise à créer les conditions nécessaires de la réinsertion des ex-associés aux groupes extrémistes par la mise en place d'une loi adaptée et une stratégie concertée de mise en œuvre du centre de transit et d'orientation (CTO) à Bol.

Le projet contribuerait ainsi à renforcer les capacités techniques et institutionnelles des partenaires étatiques, traditionnels et de la société civile dans les domaines liés au processus de conception du CTO du Bol.

Résultats attendus

Résultat principal : La réinsertion des ex associés à Boko Haram est régie par la loi et harmonisée à travers une stratégie concertée de mise en œuvre du centre de transit et d'orientation (CTO) de Bol.

Produit 1 : Les parties prenantes gouvernementales, la société civile et les leaders traditionnels et les anciens associés de BH/EIAO sont formées sur les droits de la personne ex-associée aux groupes extrémistes et consultés sur l'intérêt d'un Centre de transit et d'orientation (CTO)

Activité 1.1. Organiser la visite du CTO du Niger et échanger des expériences avec les cadres des ministères et les leaders communautaires et associatifs sur le CTO.

Activité 1.2. Organiser 4 ateliers de formation et de concertation sur l'intérêt d'un CTO, au bénéfice des autorités provinciales, centrales, la société civile et le comité de pilotage.

Activité 1.3. Recruter des consultants nationaux et/ou internationaux.

Produit 2 : Le cadre légal favorable à la mise en place d'un CTO à Bol est disponible

Activité 2.1. Appuyer la mise en place du cadre légal (Consultants national et/ou international).

Activité 2.2. Organiser 5 ateliers de concertation et de mise en place d'un cadre légal favorable à la mise en place d'un CTO.

Produit 3 : Le coût de mise en place d'un CTO à Bol (Infrastructures, équipements, genre, personnel, droits humains) est évalué

Activité 3.1. Organiser 4 ateliers de définition du modèle de CTO et aussi de présentation du modèle tchadien de CTO

Activité 3.2. Recruter un bureau d'études pour les études de de génie civil (Frais de consultants Cabinet/bureau d'études de génie civil/Genre/droits humains/ Ressources humaines)

Produit 4 : Un document stratégique synthèse pour la mise en place du CTO de Bol en prenant en compte les aspects genre, est élaboré.

Activité 4.1. Recruter des consultants pour la rédaction du document stratégique synthèse pour la mise en place du CTO

Activité 4.2. Organiser 3 ateliers de présentation et de validation du document stratégique

Produit 5 : Les consultations avec les donateurs ont lieu.

Activité 5.1. Organiser 2 ateliers de présentation du document de CTO et de mobilisation de ressources

Activité 5.2. Préparer les documents à partager

Produit 6 : Activités complémentaires

Activité 6.1 : Contribuer à la conférence de Maroua sur le terrorisme et la sécurité en Afrique.

Activité 6.2 : Formuler un projet de réinsertion socio-économique des ex-associés déjà dans les communautés.

Gestion et fonctionnement du projet

Personnel

Communication, M&E, Visibilité, audit

La rédaction du document de stratégie nationale de création du CTO de Bol bénéficiera à double titre au Gouvernement. D'abord le renforcement des capacités liées au processus d'élaboration et le document de stratégie en lui-même qui éclaireront les différentes étapes de la mise en place du CTO de Bol. La mise en place du CTO sera placée sous le couvert du ministère de la Justice chargé des Droits Humains qui préside le Comité de Pilotage du processus SPRR/DDRR en charge de la gestion des ex-associés à BH/EIAO. Les autres ministères impliqués seront les ministères membres du COPIL. Cet appui du PARCA aidera le Gouvernement à disposer d'une étude de faisabilité qui pourrait déboucher sur un document essentiel à la création et au fonctionnement du Centre de transit et d'orientation de Bol. Le CTO a pour vocation l'appui à la réception, au triage, et à la préparation à la réintégration communautaire des ex-associés les moins dangereux.

Le Gouvernement du Tchad faisant face à plusieurs difficultés en cette période de transition politique ne pourrait réussir la mobilisation nécessaire autour du projet du CTO de Bol, qu'avec le soutien technique et financier des partenaires au développement.

Le soutien du Canada, à travers PARCA aidera donc au renforcement des capacités non seulement en soutenant les efforts du Gouvernement mais aussi à disposer si besoin d'un document clé pour la mise en place du CTO.

Le terrorisme étant devenu un problème mondial, en aidant à contrôler l'extrémisme violent et le terrorisme au Tchad, le PARCA contribue directement à la sécurisation des populations tchadiennes mais aussi indirectement à la sécurité mondiale.

Localisation

Le projet dans cette phase les activités du projet seront menées principalement à N'Djamena et Bol (Province du Lac).

Cibles et bénéficiaires principaux

Le projet vise le renforcement de capacité des autorités nationales et provinciales, des autorités traditionnelles, et des organisations sociales.

La définition du centre de transit et d'orientation permettra de disposer d'un cadre d'accueil permettant un tri raisonné et une maîtrise des personnes ex-associées à BH/EIAO.

Il est souhaitable que les femmes constituent au moins 50% des personnes participantes à ce projet.

Durée du projet : 09 mois (Avril-Décembre 2022)

Partenaires

Dans la mise en œuvre de projet, le PNUD travaillera essentiellement avec les partenaires Gouvernementaux suivants :

- Ministère de la Justice chargé des Droits Humains (Ministère d'ancrage de ce projet) ;
- Le Comité de Pilotage du processus SPRR/DDRR
- Le Secrétariat National chargé du Renforcement des Capacités (SENAREC)
- Le Gouvernorat de la province du Lac et de la province du Hadjer Lamis
- Etc.

Budget du projet (Indicatif)

Estimation du budget total : 817 376,92 USD

Mécanisme de financement

La mobilisation des ressources de cette étude de faisabilité s'est faite auprès du Canda (PARCA) et du PNUD Tchad. Cela n'exclut pas le financement par d'autres bailleurs à l'étape de la réalisation physique car le processus de construction du CTO est forcément une action multi-partenaires.

Le mécanisme de financement pourra inclure les bailleurs de fonds classiques du PNUD et d'autres types de bailleurs comme les fondations, le secteur privé et les ONGs.

II. MODALITÉS DE GESTION

Le projet sera mis en œuvre dans le cadre de la modalité d'exécution directe (DIM). Par conséquent, les règles et règlements DIM du PNUD en matière de passation de marchés de biens et de services, ainsi que de gestion financière, s'appliqueront.

Le projet sera doté d'un système de gestion financière et de contrôles internes fiables permettant d'assurer un accompagnement et un suivi adapté. La gestion du projet et les transactions financières seront contrôlées et audités à l'aide d'un cadre performant de suivi et d'évaluation afin de garantir que le projet reste redevable et transparent vis-à-vis de ses participants, de ses partenaires et de ses objectifs.

Le PNUD sera responsable de la mise en œuvre de toutes les activités nécessaires à l'obtention des résultats susmentionnés. Sous le leadership du ministère de la Justice chargé des Droits Humains, le Comité de

Pilotage SPRR/DDRR constituera le Comité de pilotage de ce projet. Pour la circonstance, il inclura également le Secrétariat chargé de renforcement des capacités nationales (SENAREC), le PARCA (Canada) et le PNUD.

Le projet sera mis en œuvre par l'Unité Gouvernance du PNUD, qui apportera les appuis programmatiques et opérationnels nécessaires pour la mise en œuvre des activités du projet sur la base du plan de travail annuel.

III. SUIVI ET ÉVALUATION

Le Projet appliquera le cadre de suivi et de rapports réguliers établi par le PNUD. Un rapport trimestriel sera mis à la disposition du ministère de la Justice chargé des Droits Humains et du PARCA par le PNUD à la fin de chaque trimestre. Une réunion du comité de pilotage sera organisée au début pour lancer le projet et une autre réunion sera organisée à la fin du projet pour examiner ses résultats. Un rapport final complet, narratif et financier, sera préparé à la fin du projet et soumis au ministère de la Justice chargé des Droits Humains et au PARCA dans les deux (2) mois suivant la fin du projet.

Le spécialiste suivi évaluation et l'Unité Gouvernance du PNUD et le Secrétaire Permanent s'assureront que les différents risques auxquels pourraient être associés le projet soient assortis de mesures de mitigation adéquates portées à temps à l'avis des membres du Comité de pilotage.

Risques identifiés	Mesures de mitigation
Le retard dans l'adoption et le lancement du Projet ;	Maintenir un contact permanent entre le Secrétaire Permanent et la partie canadienne
La faiblesse des partenaires d'exécution	Contracter les ONG de terrain qui ont engagé un processus similaire, afin qu'elles soient partenaires dans la mise en œuvre
L'instabilité des interlocuteurs gouvernementaux pourrait être une entrave à l'exécution normale du projet ;	Un engagement continu avec le ministère de la Justice à travers le Secrétaire Permanent, les ministères membre du COPIL, l'Assemblée nationale et la Cellule du G5 Sahel
L'insécurité dans les zones du projet ;	Organiser des réunions régulières de coordination sectorielle et de sécurité impliquant les principaux responsables gouvernementaux et les partenaires travaillant dans la zone du projet
La résistance à accepter les femmes comme leaders/participantes des activités du projet ;	Soutenir les initiatives visant à renforcer les actions du Secrétaire Permanent et le ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection de la Petite Enfance et les organisations de la société civile actives sur l'égalité de genre dans la zone du projet.
La résistance aux droits humains fondamentaux des ex-associés de Boko Haram et de leurs ayants droit ;	Veiller à renforcer la législation nationale en la matière et sensibiliser les autorités administratives et judiciaires dans la zone du projet ;
Les risques de propagation de la COVID 19	Observer strictement les mesures barrières de la COVID 19

IV. PLAN DE TRAVAIL

Période : Avril-décembre 2022

Détail du budget en US\$

RESULTATS ATTENDUS <i>Avec la base de référence, les indicateurs, y compris les objectifs annuels</i>	ACTIVITES PREVUES <i>Répertorier les résultats d'activités et les actions associées</i>	CALENDRIER			PARTIE RESPONSABLE	Source de financement	BUDGET PREVU			
		T1	T2	T3			Budget Description	PARCA	PNUD	Montant (US\$)
Produit 1 : Les parties prenantes gouvernementales et de la société civile sont formées sur les droits de la personne ex-associée aux groupes extrémistes et consultés sur l'intérêt d'un Centre de transit et d'orientation (CTO) Indicateur : Nombre de personnes formées qui participent à la réflexion sur le CTO Situation de référence : 00, Cible : 30 Indicateur : Nombre de personnes qui visitent le CTO et participent aux réflexions sur la réinsertion : Situation de référence : 6, Cible : 18	Activité 1.1. Organiser 4 ateliers de formation et de concertation sur l'intérêt d'un CTO, au bénéfice des autorités provinciales, centrale, la société civile et le comité de pilotage	X	X		PNUD	PARCA/ PNUD	75700 Training, workshop	25 814	11538	37 352
	Activité 1.2. Recrutement des consultants nationaux et internationaux	X			PNUD	PARCA	71300 Local consultants 71200 International consultants	30 775	-	30 775
	Activité 1.3. Organiser la visite du CTO du Niger et échanger d'expériences avec les cadres des ministères et les leaders communautaires.	X			PNUD	PARCA/ PNUD	71600 Travel	27 135	7 692	34 828
Produit 1 Total								83 725	19 231	102 955

YAR

